

Journée au Salon International de l'Agriculture Samedi 24 février 2024

La SRIAS Auvergne Rhône-Alpes propose à l'ensemble des *agents de l'Etat du département de l'Allier* une journée au Salon International de l'Agriculture – Parc des expositions - PARIS - Porte de Vincennes

Depuis un demi-siècle, le Salon International de l'Agriculture rassemble chaque année tous les acteurs du monde agricole. Eleveurs, producteurs, régions ... contribuent à présenter les différentes facettes du secteur agricole et agroalimentaire, de ses métiers, de ses évolutions et de ses perspectives.

PRIX PAR PERSONNE : 25 €

Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus au 24/02/2024

Le prix comprend le transport et l'entrée au Salon. Les repas (déjeuner du midi - pauses sur l'autoroute le matin et le soir) sont libres et à la charge des participants.

Le prix ne comprend pas d'assurance rapatriement et annulation.

Le schéma prévisionnel de transport est le suivant. Il pourra être revu si le nombre d'inscrits est insuffisant sur Cusset ou si le nombre de participants sur Montluçon est suffisant pour permettre un trajet direct et un départ moins matinal. Les horaires définitifs seront communiqués aux personnes inscrites. Aucune dérogation ne sera acceptée (trajets en voiture, arrêts supplémentaires des cars ou autres)

1^{er} car : Départ: Néris-les-Bains (3h30) Montmarault (4h05) et Yzeure (4h50).

2^{ème} car : Départ : Cusset (3h30) Varennes/Allier (4h10) et Yzeure (4h50)

Arrivée prévisionnelle au Salon de l'Agriculture vers 10h00/10h30. Départ du salon vers 19h00

Cette journée, subventionnée par la SRIAS Auvergne Rhône-Alpes, est *réservée aux agents actifs (et retraités en fonction des places disponibles) de l'Etat des services rattachés administrativement dans l'Allier* ainsi qu'à leurs conjoint, partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou concubin et à leurs enfants mineurs et majeurs fiscalement à charge jusqu'à 24 ans inclus.

Pour des raisons de responsabilité, il s'agit d'une sortie exclusivement pour visiter le Salon de l'Agriculture et non de la transformer en une journée libre à Paris.

Nombre de places proposées pour cette sortie: 100

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Lundi 8 janvier 2024

Procédure d'inscription

1 – Adresser le bulletin d'inscription ci-dessous en version PDF (sans règlement) uniquement par mail :

actionsociale.03@finances.gouv.fr

2 – Au mois de Janvier 2024 une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail. Les personnes retenues adresseront directement par voie postale leur règlement ***par chèque bancaire uniquement***. Le libellé du chèque et l'adresse d'envoi seront précisés aux personnes retenues pour la sortie.

Le libellé du chèque et l'adresse d'envoi seront précisés aux personnes retenues pour la sortie. Aucune dérogation n'est possible sur le déroulement de la journée. Aucun remboursement ne

Aucune dérogation n'est possible sur le déroulement de la journée **Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.**

Toute demande incomplète, illisible ou non signée ne sera pas retenue.

Journée au Salon International de l'Agriculture – Samedi 24 février 2024

M^{me} **M^r** (Cocher la case correspondante)

NOM - Prénom :

Ministère

Adresse administrative de votre service :

Téléphone (impératif et à écrire lisiblement)

Tel professionnel :

Tel portable personnel :

Mail (impératif et à écrire lisiblement)

- professionnel :

- personnel :

Participants	NOM	Prénom	Age
Agent			
Conjoint			
Enfant			

1) J'ai pris connaissance des conditions d'inscription, je certifie avoir lu le document dans sa totalité
2) Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date : _____

Signature :